

peut-être apocryphe. Le ministre aurait-il l'obligeance de vérifier la nouvelle selon laquelle l'incident embarrassant du microphone ouvert sur la tribune au cours de l'émission télévisée du rassemblement libéral n'était qu'une tentative de la part de Radio-Canada pour assurer qu'il y aurait au moins un «Mike ouvert» au rassemblement libéral?

L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas eu l'occasion d'écouter l'émission, je ne puis donc rien dire à ce sujet. J'ai cru comprendre qu'il était assez difficile de savoir quel était le «Mike ouvert» et le «Mike fermé», et on pourra peut-être pardonner à Radio-Canada d'avoir commis une erreur.

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE—INTERPELLATION PORTANT SUR L'AVIS DU MINISTRE DES FINANCES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): Monsieur l'Orateur, la dernière question du représentant de Port-Arthur m'en suggère une autre, que je pose au ministre des Finances. Me serait-il permis de lui demander si, par suite de son assez long voyage de la semaine dernière, il est maintenant convaincu qu'il existe un problème pressant du chômage au Canada?

M. Benidickson: Il l'a admis.

M. l'Orateur: A l'ordre! Avant que le ministre des Finances réponde à cette question, je veux l'avertir qu'il ne me paraît pas convenable d'aborder pareil sujet à l'appel de l'ordre du jour. Nous avons fait des exceptions quand il était question de certains aspects précis du chômage, mais il me semble que c'est contraire au Règlement d'aborder ainsi l'ensemble du problème.

L'hon. M. Fleming: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur...

L'hon. M. Martin: En toute déférence, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: Si les députés en cause ne parviennent pas à s'entendre sur la question de savoir lequel doit prendre la parole, je devrai permettre au ministre des Finances de poser la question de privilège.

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je nie catégoriquement avoir déjà laissé entendre qu'il y a situation critique au Canada. Bien au contraire, je me suis refusé à l'admettre. La seule situation critique que je connaisse est celle qui existe dans l'esprit des membres du parti libéral.

M. Benidickson: Personne n'est en chômage!

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, étant donné que vous avez permis au député de Port-Arthur de poser sa question, qui a sans doute paru à tout esprit objectif un peu plus futile que celle que j'ai adressée au ministre des Finances, vous ne vous opposerez certainement pas à ce que je demande de nouveau au ministre des Finances si, à la suite de sa longue tournée, il est maintenant convaincu qu'il y a...

Des voix: Règlement!

L'hon. M. Martin: ...au pays un nombre si considérable de chômeurs que le gouvernement se doit de reconnaître que la situation est critique.

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député n'a pas tenu compte de ma mise en garde,...

Une voix: C'est selon son habitude.

M. l'Orateur: ...si je puis m'exprimer en des termes aussi faibles. Il demande de fait un avis sur un très vaste sujet et je ne suis pas sûr qu'il s'agisse d'une question recevable à l'appel de l'ordre du jour. Si je permettais au ministre de répondre, je suis sûr qu'il y aurait un échange de propos qui ne pourrait être autre chose qu'un débat.

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur,...

Des voix: Asseyez-vous!

L'hon. M. Martin: Les honorable députés peuvent agir à leur guise, mais ils ne nous empêcheront pas de discuter de la question du chômage à la Chambre.

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député d'Essex-Est.

L'hon. M. Martin: J'ai pris la parole pour discuter le rappel au Règlement, mais vous avez fait droit, à juste titre, au privilège du ministre des Finances de prendre la parole le premier. Au sujet du rappel au Règlement, je signale en toute confiance à Votre Honneur qu'une question posée au ministre des Finances sur le chômage n'exige pas simplement une opinion de sa part, mais lui donne l'occasion de déclarer si le gouvernement doit réviser sa ligne de conduite à l'égard du principal problème intérieur auquel le pays a à faire face.

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: A l'ordre! Que le député s'en tienne à l'objection qui a été soulevée, et je me ferai un plaisir de l'écouter. Mais qu'il se lance dans une argumentation au sujet de la question de fond, c'est une autre histoire.